

DEPARTEMENT DE LA SANTE



Fiche de poste

3 ANIMATEURS (TRICES)	
Projet	SANTE MATERNELLE KOUSSANE
Fonction	ANIMATEURS DE MOBILISATION COMMUNAUTAIRE
Lieu d'Affectation	KAYES (dans la Commune de Koussané)
Responsable hiérarchique	Coordinateur du projet Santé Maternelle Koussané
Collaboration	<ol style="list-style-type: none">1. Directeur Technique du CSCom de Koussané2. Superviseur du Projet3. Maire de la Commune de Koussane4. Président Communale de la Croix Rouge
Subordonnés	84 Volontaires de la Croix au niveau des villages
Catégorie	

1. OBJECTIF DU POSTE

L'Animateur/trice est chargé de planifier, organiser et gérer les activités communautaires du projet. Il/Elle garantit le changement social et de comportement à travers les techniques efficaces de mobilisation des communautés ciblées par le projet.

2. DESCRIPTION DE LA FONCTION

2.1. Garantir le changement social et de comportement aux communautés ciblées.

- Sensibiliser les communautés à comprendre et participer activement dans la réussite du projet ;
- Appuyer les communautés dans l'identification des problèmes et des solutions liés à la santé maternelle et néonatale ;
- Adapter les stratégies de communication selon la culture, les mœurs et la religion des communautés ;
- Documenter mensuellement les histoires de succès ;
- Encourager l'apprentissage par les pairs avec les groupes de soutien des femmes entre les femmes enceintes et femmes allaitantes ;
- Animer les groupes des écoles des maris dans leur processus de changement.

2.2. Organisation des activités communautaires

- Préparer et faciliter les sessions de formation des volontaires en tant que Formateur ;
- Appuyer la planification des activités en concertation avec l'équipe du projet et d'autres services techniques impliqués dans la mise en œuvre du projet ;
- Appuyer et accompagner la mise en œuvre des activités planifiées par les volontaires ;
- Assister les volontaires à mieux réussir la mobilisation, les séances de sensibilisation communautaires et les visites à domicile ;
- Motiver les volontaires et assurer leur participation active dans les activités qui relèvent de leur compétence.

2.3. Suivi, Évaluation et Rapportage

- Participer à la réalisation d'enquêtes ponctuelles d'évaluation interne du projet et des partenaires ;
- Fournir un feedback régulier aux communautés ;
- Former les volontaires sur les outils de rapportage ;
- Contribuer activement au rapportage mensuel du Coordinateur de Projet.

2.4. Collaboration

- Propager les principes et valeurs du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ;
- Participer aux différentes réunions mensuelles, de coordination et de planification du projet ;
- Maintenir des contacts réguliers avec les autorités locales et autres acteurs présents dans sa zone de mise en œuvre du projet.

3. PROFIL DU POSTE

- Diplôme (DEF+4 ou BAC+2 minimum) en Santé Publique, Sciences Infirmières, Sage Femmes, Développement Communautaire ou en Sciences Sociales ;
- Expérience minimum de 3 ans en animation communautaire dans le cadre de projets de santé et de développement ;
- Connaissance des enjeux de la démarche participative dans la mobilisation communautaire ;
- Très bonnes capacités d'animation et de communication ;
- Détenir un Permis de conduire du Mali pour les motos ;
- Capable à vivre en milieu rural et à faire des déplacements fréquents en brousse ;
- Capacité d'organisation, d'écoute et d'analyse, aptitude à travailler en équipe ;

- Maîtrise de l'une des langues locale (Bambara, Maure, Khassonké) est indispensable ;
- La connaissance du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-rouge est un atout.

4. CONDITIONS DE TRAVAIL

- Le poste est basé dans la commune d'intervention du projet (Commune de Koussané), dans le cercle de Kayes, avec des missions fréquentes dans les villages d'intervention et au siège de la Croix Rouge Malienne à Kayes pour les besoins de réunions ou de formations;
- Les horaires du travail sont conformes à ceux en vigueur dans la région. Du fait des contraintes du projet et des responsabilités du poste, il lui est demandé une certaine souplesse quant aux horaires et jours de travail. Il est important de signaler que les horaires peuvent être modifiés pour répondre à des exigences des activités et du terrain.

NB : Les tâches de l'animateur décrites dans ce descriptif de poste ne sont pas exhaustives et peuvent évoluer selon les besoins du projet.

Approuvé par :

Mr Nouhoum MAIGA

Coordinateur des Projets et des Programmes